



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 17 janvier 2023, à 20 h, au 57, rue Laroche, Lanoraie, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 59, rue du Parc-Industriel.

NATURE ET EFFETS : Permettre l'installation de trois portes de garage, soit deux de 2.5 m. de largeur et une de 6.0 m. de largeur sur la façade avant de l'agrandissement alors que l'article 10.2.2.3 du règlement de zonage n° 105-92, ne permet pas d'ouverture de plus de deux mètres de largeur.

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits par courriel au direction@lanoraie.ca pour une période de 15 jours suivants l'avis public.

DONNÉ à Lanoraie ce 9 décembre 2022.

Marc-André Maheu

directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier, résidant à l'Assomption, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie le 9 décembre entre 9 h et 12 h aux endroits suivants : église, hôtel de ville.

En foi de quoi je donne ce certificat, 9 décembre 2022.



Marc-André Maheu

directeur général et greffier-trésorier